

Offre de stage réservée aux élèves fonctionnaires des Ecoles Normales Supérieures (ENS)

COMMENT POSTULER A CETTE OFFRE DE STAG

Vous vous assurez que vous serez bien en position d'élève fonctionnaire rémunéré pendant toute la durée du stage envisagée.

Vous transmettez votre candidature (CV + LM) à l'adresse électronique nicolas.douay@diplomatie.gouv.fr

Le tuteur de stage pourra alors vous contacter pour mener les entretiens selon les modalités qu'il préfère (téléphone, visio, entretien en personne (sur Paris), etc.).

Si votre candidature est sélectionnée, **le tuteur de stage en informe le service des ressources humaines compétent du MEAE (VISTAP).**

Le MEAE vous adresse un courriel notifiant officiellement votre sélection, ainsi qu'à votre école, avec la liste des pièces à produire pour la constitution du dossier administratif.

Votre école transmet au votre dossier complet , notifiant ainsi son accord formel. VISTAP envoie un courriel de validation et vous êtes alors autorisé à débuter votre stage. En aucun cas vous ne pourrez débuter votre stage avant la fin de cette procédure.

INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AU STAGE

Duré minimum :

4 mois

Durée maximum :

6 mois

Date de début de stage souhaitée : 02/03/2026

Date de fin de stage souhaitée : 28/08/2026

Durée du décalage possible entre les dates souhaitées et les dates effectives :

Flexibilité d'un mois mais maximum de 6 mois pour des questions de visa

Qualités personnelles requises :

For intérêt pour les questions universitaires et scientifiques, qualités rédactionnelles, très bonne maitrise des outils informatiques, sens du travail en équipe, autonomie

Langues nécessaires : anglais

B2

Cliquer

Remarques éventuelles sur les langues :

Descriptif du stage, activités/missions confiées :

Au sein de l'antenne des services culturels du Consulat général de France à Québec, hébergé au Consulat général de France à Montréal, le/ la stagiaire aura en particulier pour mission de :

1/ Participer au suivi de la programmation des actions de coopération scientifique et universitaire entre la France et le Québec en particulier l'accompagnement des délégations françaises (universités et organismes de recherche) en visite à Montréal ainsi que nos deux programmes de résidences scientifiques en France et au Québec

2/ Participer à la communication du service et notamment la campagne de promotion des études en France de l'Espace Campus France Québec: rédaction d'articles pour les newsletters et le site web du consulat, de dossiers de presse, création de contenus sur les réseaux sociaux, amélioration de nos bases de données

3/ Participer à l'étude des dossiers de candidature de la plateforme Etudes en France

4/ Participer à la coordination du France Alumni Day du printemps 2026

5/ Participer à la veille et rédiger des notes (discours, notices, CR de réunions, synthèses, éléments de langages, notes diplomatiques...)

CONDITIONS DE VIE DU LIEU DE STAGE

Service d'accueil au sein du poste :

Service culturel

Coût de la vie :

Taxes de 15% ajoutées sur pratiquement tous les prix affichés. Services téléphone portable 50 dollars - certains préfèrent garder leur numéro de téléphone français, car moins dispendieux - Internet 70 dollars. Epicerie 80 à 100 dollars / semaine. Restaurants : 13 à 15 % de pourboire à ajouter en plus des 15% de taxes.

Conditions d'hébergement (Ex : logement proposé par le poste au coût de 100€ par mois. Colocation possible avec d'autres étudiants/VI/stagiaires pour un coût moyen de 700\$ par mois) :

Pas de logement par le poste. Prévoir un budget de 500 à 600 dollars par mois pour une colocation ou de 950 dollars par mois pour un appartement (1 chambre)..

Vaccins, points particuliers de santé :

Possibilité de rendez-vous dans une clinique la veille pour le lendemain, selon les disponibilités. Pas de médecin traitant.

Divers (ex : peu de transports collectifs) :

Transport en commun : abonnement mensuel de 94.50 dollars. Le centre ville est assez bien desservi.

VISTAP doit-il délivrer une note verbale à l'étudiant(e) pour l'obtention du visa?

☐

Oui

☐

Non

Conditions d'obtention du visa :

En plus d'une AVE, les stagiaires ont normalement besoin d'un permis de travail, celui-ci peut s'obtenir au choix:

- à l'arrivée à l'aéroport sur présentation de la convention de stage et des documents relatifs au séjour (mais procédure restant soumise à l'appréciation de l'agent de l'ASFC);
- avant l'arrivée, en faisant une demande auprès de l'ambassade du Canada à Paris (mais plus long et payant)

Jours de repos hebdomadaires :

☐

Lundi

☐

Mardi

☐

Mercredi

☐

Jeudi

☐

Vendredi

☒

Samedi

☒

Dimanche